

FORMACOM

Formation associative
de la communication

Lettre ouverte à Monsieur le Président de la République

Pantin, le 29 juin 2015

Monsieur le Président,

Voici, pour citer Boris Vian, *une lettre que vous lirez peut-être, si vous avez le temps*. Nous ne sommes certes pas appelés à *partir à la guerre*, mais plutôt à constater la mise à mort de la transmission de notre métier.

Seul organisme habilité à délivrer un titre de correcteur reconnu par le ministère du Travail et enregistré au Répertoire national des certifications professionnelles, Formacom forme à ce métier, hélas méconnu, depuis près de quarante ans. Un véritable savoir-faire mis à jour au rythme des nouvelles techniques et de l'évolution de la langue, mais sauvegardant les subtilités et la rigueur de notre langue écrite.

Les cours sont assurés par des correcteurs professionnels, la formation dure six mois à temps plein et est sanctionnée par un examen. Pour bénéficier de la formation dispensée par cette école au simple statut d'association, les candidats passent des tests exigeants qui ne se limitent pas aux seules connaissances grammaticales, orthographiques, syntaxiques et à une bonne culture générale. Ces tests permettent également d'apprécier l'esprit critique, l'ouverture d'esprit et la curiosité intellectuelle, qualités indispensables pour exercer pleinement le métier de lecteur-correcteur.

À l'issue de cette formation, la plupart de nos stagiaires trouvent du travail dans leur nouveau métier. Les principaux secteurs qui recrutent sont l'édition, la presse périodique, la communication, la télévision. Les bilans de placement que nous produisons chaque année font état de chiffres réguliers : 50 % à 70 % six mois après la formation, plus de 90 % un an après la formation. Par ailleurs, l'école apporte une aide au placement : les offres que nous recevons directement des entreprises ou par l'entremise de nos enseignants et de nos anciens élèves sont réservées à nos stagiaires.

De plus, Formacom a, naturellement, vocation à s'impliquer efficacement dans le cadre général de l'instruction et de l'enseignement du français. Avec pour objectif de permettre à chacun – grâce à des formations suivies, à des modules de soutien et à des stages adaptés aux différents demandeurs – d'accéder à un emploi et/ou de progresser au sein de son entreprise.

Comme vous le voyez, notre école a beaucoup d'atouts (formation de qualité, délivrance d'un diplôme, reconnaissance de notre action dans les milieux de la presse et de l'édition, contribution – à notre échelle – à la défense et à la promotion du français). Et pourtant elle est menacée de devoir fermer ses portes. Que s'est-il passé ?

.../...

.../...

La perspective d'une formation qualifiante bénéficiant d'un taux de placement plus qu'honorable attire toujours de nombreux candidats, notamment des demandeurs d'emploi désireux de se reconvertir dans un métier passionnant. Malheureusement, au fil des années, les financements publics, que ce soit par les conseils régionaux, les conseils généraux ou Pôle emploi directement, se sont réduits comme peau de chagrin, jusqu'à aboutir à la situation dramatique qui est la nôtre aujourd'hui.

Pour la session qui devait commencer le 15 juin 2015, de nombreux demandeurs d'emploi, privés de financements publics (alors même que la lutte contre le chômage est devenue une cause nationale !) et ne pouvant bien sûr pas payer la formation par eux-mêmes (laquelle coûte 9 000 € HT), ont préféré se désister. La formation a donc été annulée, ce qui, par voie de conséquence, nous contraint à cesser notre activité.

Si nous obtenons les aides indispensables (subvention ou déblocage de fonds publics pour les candidats demandeurs d'emploi), nous pourrions relancer cette formation à partir de la rentrée ; dans le cas contraire, la liquidation judiciaire sera prononcée fin juillet. Ce qui signifierait la mise au chômage des deux permanents qui nous restaient depuis 2012, époque à laquelle Formacom a réduit ses locaux et son personnel pour alléger ses frais fixes, et un manque à gagner pour une vingtaine de professeurs vacataires.

Cela signifierait aussi des conséquences néfastes pour la défense du français ; la disparition progressive des correcteurs, qui luttent dans l'ombre au quotidien pour que le français reste au niveau qui doit être le sien, serait une catastrophe pour tous ceux qui sont attachés à la défense d'une langue déjà attaquée de toutes parts.

Dans l'espoir que vous interviendrez en notre faveur auprès des différentes institutions qui ont modifié les conditions d'accès à la formation professionnelle, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre profond respect.

Patricia Nerre
présidente de Formacom,
au nom du conseil d'administration,
de tous les enseignants
et des nombreux anciens stagiaires,
consternés à l'annonce de la prochaine fermeture de l'école

P.J. : trois courriers de soutien d'enseignants de Formacom
trois courriers de soutien d'entreprises d'édition et de médias